

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Palaiseau (91120)

Réponses de Arnaud Deschamps, au nom de la liste « La Conviviale Ecologiste et Fraternelle »

— le 01/03/2020 à 18:13 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Prendre part aux décisions de la CPS qui sont fondamentales pour le vélo de part la compétence voirie et déplacement de la communauté d'agglomération.

S'engager à rassembler les élus de la CPS pour faire appliquer le schéma directeur des circulations douces dans un délai raisonnable.

Les déplacements sont de la compétence de la communauté d'agglomération. Nous rassemblerons et solliciterons les élus de tous bords politiques pour développer un plan vélo très ambitieux pour notre territoire. Nous avons l'objectif de créer une Zone de Faible Emissions (ZFE) à l'échelle de la CPS. La question de la qualité de l'air et du Climat sont des enjeux prioritaires pour la Conviviale, qui signe le Pacte pour la Transition avec 20 mesures sur 32 à réaliser pendant le mandat. Le développement des circulations douces, et, en premier lieu le vélo, est l'outil le plus efficace pour répondre à nos enjeux prioritaires.

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 5 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500 000 euros

La démarche participative de La Conviviale prévoit la création de commissions thématiques citoyennes et extra-municipales. Une telle commission sera créée et dédiée exclusivement aux circulations douces : vélo et marche.

Cette commission sera composée d'associations, comme MDB, de citoyens, d'élus municipaux, d'agents publics de la mairie et de la CPS, d'agents publics du département (pour les voies départementales).

Notre plan vélo, figurant page 20 de notre programme, propose "un budget vélo multiplié par 5" à minima par an.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Faire participer tous les acteurs de la ville au comité vélo : commerçants, parents d'élèves, associations,...

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - CD117 : qui permet de relier Champlan à Igny en passant par Palaiseau

- La liaison Villebon-sur Yvette - Palaiseau : avenue du général Leclerc et avenue du 08 mai 1945

- Une piste permettant de monter sur le plateau

Page 20 du Programme de la Conviviale :

"Nous créerons une à deux pistes cyclables protégées pour monter sur le plateau". Beaucoup de Palaisien.ne.s hésitent encore à se lancer dans le trajet domicile travail ou pour faire leurs courses en centre-ville ou pour amener leurs enfants à l'école parce qu'aucune liaison plateau-vallée sécurisée n'existe. Le principal frein est la sécurité.

L'avenue du général Leclerc est très dangereuse, tout comme l'avenue de Stalingrad et l'avenue des Alliés. Les efforts de la Conviviale se concentreront sur ces quatre points noirs des déplacements doux de notre ville.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de la ville de Palaiseau.

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité comme le Centre ville, Les gares de Palaiseau, Palaiseau-Villebon et Lozère, le plateau de Saclay, le stade, la piscine, les gymnases.

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Massy, de Palaiseau-Villebon et de Champlan.

L'interconnexion des pistes cyclables est en effet un enjeu important pour la sécurité des usagers et donc pour contribuer à changer les comportements des déplacements. Le maillage territorial est donc primordial et sera l'enjeu du plan vélo intercommunale que nous engagerons.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Bien évidemment, comme le réseau routier, le réseau de circulations douces doit être maintenu avec soin.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Transformer le centre ville en zone de rencontre.

La Conviviale propose page 21 de son programme, "la transformation en zone piétonne, sur des plages horaires définies, plusieurs rues dans différents quartiers, en concertation avec les riverains et les commerçants."

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Participer à la création du RER V.

Oui ces deux mesures font bien sûr partie de notre plan vélo global.

La Conviviale s'engagera, avec l'appui des partis politiques EELV et Génération Ecologie, présents dans l'exécutif régional, en faveur de la création du RER V.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Page 14 de notre programme : "Nous soutiendrons les pedibus déjà existants et en créerons là où ils n'existent pas, en nous appuyant sur les associations de parents d'élèves. Nous étudierons la possibilité de d'un système de vélo-bus avec les parents d'élèves, coordonné par la mairie, lorsque les conditions de sécurité le permettent."

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo ou augmenter l'offre de places aux gares déversant Palaiseau (Massy-Palaiseau, Palaiseau, Palaiseau-Villebon, Lozère et Le Guichet).

Page 20 de notre Programme : " Nous créerons plusieurs parcs à vélo sécurisés dans la ville."

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces, des salles de sport et des salles municipales.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Oui nous nous engageons sur ce plan.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°16 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Ou continuer l'aide à l'achat de vélo pour les particuliers.

Page 18 : "Nous organiserons l'accès pour les Palaisien.e.s à des marchés mutualisés..." Au-delà de l'achat mutualisé d'énergies renouvelables, nous avons aussi l'idée de lancer un marché mutualisé pour l'achat de VAE ou la transformation de vélo en VAE. En plus de réduire les coûts d'achat, ces marchés mutualisés, réalisés par la mairie, sont un déclencheur d'achat.

Page 27 : "Nous soutiendrons les plans de mobilité des entreprises"

Action n°17 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

C'est une mesure que nous partageons surtout pour les VAE cargo et remorques pour répondre au besoin des courses et du transport des enfants.

Action n°18 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Créer un circuit vélo ouvert à tous pour favoriser l'apprentissage du vélo des enfants et des adultes.

Page 20 : "Nous ouvrirons un atelier itinérant de réparation de vélo, en collaboration avec les associations et la recyclerie sportive de Massy."

Action n°19 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

C'est une idée que nous n'avons pas abordée dans notre programme. Nous ne sommes pas contre, c'est à envisager.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Oui bien évidemment. P.14 de notre Programme : " Nous mettrons en places de véritables Temps d'Activités Périscolaires... pour initier les élèves, ..., aux enjeux climatiques et environnementaux"

Action n°21 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Oui excellente idée qui rentre pleinement dans notre réflexion page 18 de notre Programme : " Nous formerons progressivement l'ensemble du personnel municipal et des élus aux bonnes pratiques de sobriété numérique et énergétiques"

Action n°22 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°23 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Oui, notre démarche concertée avec les citoyens intègre l'éducation populaire autour des thématiques de la Transition.

Commentaires généraux

Merci pour cette excellent questionnaire. Nous y avons répondu sincèrement.